

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2024 - (N° 1682)

AMENDEMENT

N ° AS2605

présenté par

M. Garot, M. Marion, M. Favennec-Bécot , Mme Batho, M. Nury, M. Raux, Mme Janvier,
Mme Jourdan, M. Leclercq, M. Patrier-Leitus, M. Peytavie, M. Benoit, M. Molac, Mme Pochon,
M. Henriët, M. Jean-Louis Bricout et M. Taché

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 26, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.